

DÉPÔT D'AMIANTE LIÉ

SUR LE SITE DE SAINT-ÉLOY-LES-MINES



2018
Service gratuit

pour les particuliers
du territoire du SICTOM
des Combrailles

a

**Casier
amiante**



DÉPOT D'AMIANTE LIÉ



LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Il s'agit d'amiante ciment ou d'amiante lié à d'autres matériaux inertes :

- **éléments de bardage, de revêtement ou de couvertures** (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façade) ;
- **canalisations** (évacuations d'eau pluviale, adduction d'eau, conduits de cheminées où l'amiante est mélangé avec du ciment).



LES DÉCHETS REFUSÉS :

L'amiante libre et l'amiante friable sont refusés. Ils se présentent généralement sous la forme de flochage ou de feutre et sont utilisés notamment pour la protection incendie, les plafonds d'isolation phonique... mais aussi le calorifugeage de tuyaux, de chaudières, d'isolation électrique.

Pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une société spécialisée.

LES CONDITIONS :

Etape 1 : LA PRISE

- prendre rendez-vous de Saint-Éloy-les-Mines du préambule pas de rendez-vous
- jours de dépôt
- recevoir des emballages
- recevoir une notice sur la

Etape 2 : LA PRÉPARATION

- se protéger : combinaison, gants
- emballer l'amiante avec les emballages
- fermer l'emballage avec
- retirer délicatement les équipements les mettre dans un véhicule et prendre une

Etape 3 : LE

- dans un véhicule fermé, sont bien
- dans une remorque

Etape 4 : LA DÉ

- venir au jour et à l'heure
- vérification par l'agent
- être **autonome** pour le conditionnement
- tout conditionnement

SUR LES SITES DU VALTOM

ONS DE DÉPÔT

DE RENDEZ-VOUS

irectement à la déchèterie
pour permettre la remise
allages (Big Bag)
ous téléphonique ;
se : le vendredi ;
llages pour l'amiante ;
manipulation et le transport.

DES PLAQUES AU DOMICILE

sque FFP3, lunettes,
gants (non fournis) ;
te lié à son domicile
allages fournis ;
ec du collant (non fourni) ;
quipements de protection (EPI),
n sac plastique fermé
douche d'hygiène.

TRANSPORT

vérifier que les emballages
en fermés ;
ue, mettre une bâche.

POSE SUR SITE

neure du rendez-vous ;
gent de l'emballage ;
déchargement, sinon refusé ;
non conforme sera refusé.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Les travaux de démolition entraînent des risques de dispersion des fibres. L'inhalation prolongée de fibres d'amiante peut provoquer des pathologies

QUELQUES GESTES SIMPLES :

- **s'équiper** d'Equipements de Protection Individuelle (masque FFP3, gants, lunettes, combinaison) ;
 - **mouiller** les éléments à démonter pour éviter les envols ;
 - **démonter** sans casser, percer ou scier ;
 - **emballer** l'amiante dans les films fournis ;
- **retirer** les EPI délicatement et les emballer dans un sac plastique. Prendre une douche d'hygiène ;

LES GESTES À PROSCRIRE :

- ne pas casser, ou broyer ;
 - ne pas découper ;
- ne pas frotter ou broser les éléments à base d'amiante ;
- ne pas inhaler les poussières.

SITE QUI ACCUEILLE L'AMIANTE :



Déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines
Rue des Nigonnes
63700 Saint-Éloy-les-Mines
04 73 85 96 10

PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Directement à la déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines

- Le lundi de 10^h00 à 12^h00 et de 14^h00 à 17^h00
- Du mardi au vendredi de 10^h00 à 12^h00 et de 14^h00 à 18^h00
- Le samedi de 09^h00 à 12^h00 et de 14^h00 à 17^h00

DÉPÔT D'AMIANTE :

Uniquement après prise de rendez-vous

Les 22 juin, 27 juillet, 28 septembre, 19 octobre et 23 novembre 2018
de 10^h00 à 12^h00 et de 14^h00 à 18^h00

**QUANTITÉ MAXIMUM PAR FOYER :
1 CONTENANT ET 1 DÉPÔT PAR AN (100 KG)**

CONDITIONS D'ACCÈS

Seuls les particuliers sont autorisés à venir déposer l'amiante lié
sur les déchèteries du SICTOM.

Pour tout dépôt se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les Professionnels sont interdits

Pour tout renseignement complémentaire :



04 73 85 95 74



04 73 44 24 24